

OPINION DES ENSEIGNANTS SUR LES DIFFICULTES DANS LA SCOLARITE
DES ELEVES DU PRIMAIRE DANS LA CITE D'IKELA, PROVINCE DE LA
TSHUAPA EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO AU COURS DE
L'ANNEE 2023

**Lofula Mbula Mathieu, Lokwa Bombata Victor^{1*}, Bafinda Hongi Frédéric Et Bononga Lokwa
Franklin²**

¹Tous Chefs de Travaux à l'Université d'Ikela, Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education.

²Tous Assistants à l'Université d'Ikela, Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education.

**Corresponding Author :*

INTRODUCTION

01. Problématique

Le problème de scolarité prend alors des dimensions Enormes assez complexes, lesquelles exigent la participation maximum de pouvoir Public à la mise en place d'un meilleur politique d'éducation.

D'après LOFULA M. (2022), la formation de la population constitue l'une des priorités pour renforcer les chances de réussite d'un pays au cours de son processus de développement. Si la science est la source du savoir, c'est l'enseignement qui diffuse ce savoir et en rendant possible l'application aux tâches pratiques de la production économique ou d'une autre nature.

Dans l'ordre d'idée, Bandombele, (2005), soutiens que l'éducation a toujours été considérée comme l'un des moyens sur de combattre les injustices et de permettre par conséquent aux individus des groupes sociaux défavorisés de nourrir devant la vie, les mêmes espérances que les groupes dominants.

En effet, BOLI, L. (2014), considère l'éducation comme le point de départ de toute tentative du développement intellectuel d'un pays. Elle constitue aussi un moyen pouvant permettre à l'enfant de gagner sa vie et de développer sa société. Tous les gouvernements reconnaissent qu'ils ont le devoir de faire en sorte que chacun se voit donner la chance d'en bénéficier certaines modalités.

D'après François (1968), note que si telle est l'importance l'éducation, elle devrait être garantie à tous. Ce droit de l'homme proclamé par l'assemblée des nations unies, le 10 Décembre 1948 ; dans son article vingt-six, cette charte stipule que « Toute personne a droit à l'éducation, l'éducation doit être gratuite au moins pour ce qui concerne l'enseignement élémentaire et fondamental. L'enseignement technique et professionnel doit être généralisé ; l'accès à l'étude supérieure doit être ouvert en pleine égalité à tous en fonction de leur mérite. Cette charte apparait jetée le premier jalon des objectifs de l'éducation pour tous (E.P.T).

Pour UNESCO (2003, P.1), dans le rapport mondial sur l'éducation souligne que dans le monde entier des milliers d'enfants continuent d'être privés d'accès à l'éducation et un nombre encore assez grand de ceux qui étudient abandonnent l'école avant d'y avoir convenablement l'aptitude de lire, d'écrire et de compter.

Quant à Christine Zoé Naré (1997, P.65), le mérite de cette mobilisation aura été suscité une prise de conscience des inégalités fragantes, qui caractères les rapports sociaux sur la base de différence de sexe.

Dans nos sociétés africaines traditionnelles, l'éducation était assurée par les anciens des clans qui transmettaient aux jeunes hommes et femmes sur les connaissances nécessaires en vue d'assurer la bonne conduite au sein des familles du clan et de la tribu ; par contre, les sociétés modernes caractérisées par la production, l'école est devenue le symbole de la société en développement et l'éducation des écoliers (élèves) est totalement considérée étant « Le meilleur investissement » qui vise la plupart des pays en voie de développement.

Dans la loi-cadre n°14/004/ du 11/02/2014, à son article 11 et 12 en République Démocratique du Congo. Le gouvernement central a exprimé son désir de garantir l'éducation pour tous. Cette volonté est exprimée en ces termes : « L'Etat a l'obligation d'assurer la scolarité des enfants au niveau de l'enseignement primaire et veiller à ce que tout Congolais adulte sache lire, écrire et calculer.

Cependant, des recherches ont été menée en République Démocratique du Congo ; comme celles de Lututala et AL (1996), qui a analysé la dynamique des structures finales et l'accès des femmes à l'école (éducation) au Zaïre ; WENDA (2003), sur la participation des populations à l'éducation du second degré de 1984 à 2000 ; de Unicef cité par banque mondiale (2005), de BANDOMBELE (2009), portant sur la parité entre les sexes dans scolarité primaire et secondaire et Bwembola (2015), Toutes ces études montaient que malgré les déclarations d'intention du gouvernement Congolais d'assurer la capacité entre les sexes, des inégalités persistent encore dans l'expression et fonctionnement du système éducatif des écoles primaires et secondaires.

A vrai dire, nous observons les difficultés rencontrées dans la scolarité des élèves du primaire dans la cité d'Ikela, Province de la Tshuapa en République Démocratique du Congo. Une telle situation présentée ci-haut ne peut laisser indifférent les pédagogues, les psychologues et autres chercheurs de pouvoir connaître les causes liées à des difficultés observées.

Notamment, les questions que nous nous sommes posées dans cette étude sont les suivantes :

- Quelles sont les difficultés rencontrées par les enseignants sur la scolarité des élèves du primaire dans la cité d'Ikela ?
- Quels sont les facteurs de base de ces difficultés ?
- Quelles stratégies proposées pour la résolution de ces difficultés ?

Objectifs d'étude.

Toute étude Scientifique doit avoir son objectif qui contribue au développement et à la résolution d'un problème.

Les objectifs que nous nous sommes assignés à cette étude sont :

- Déceler les difficultés dans la scolarité des élèves du primaire dans la cité d’Ikela.
- Identifier les facteurs à la base de ces difficultés ;
- Proposer les stratégies pour la résolution de ces difficultés.

Hypothèse

Convaincu de cette réalité et conformément aux questions posées ci-dessus, les hypothèses de notre étude les suivantes :

- Les difficultés rencontrées sur la scolarité des élèves du primaire seraient d’ordre socio-économique et organisationnel ;
- Les facteurs de base de ces difficultés seraient : Non paiement des frais scolaires par les élèves, manque des objets classiques, complexe d’infériorité, adaptation difficile en milieu scolaire.
- Les stratégies proposées pour la résolution de ces difficultés seraient : Amélioration des conditions de vie des parents, paiement de frais scolaires, possession des objets classiques, attention soutenue en classe.

2. Méthode et Technique

Notre population d’étude est constituée des enseignants des écoles primaires de la cité d’Ikela ; nous avons choisis des raisons de faciliter 70 sujets qui composant notre échantillon occasionnel qui nous a aidé de contacter les sujets disponibles. Notre étude a été réalisée dans la cité d’Ikela, Territoire d’Ikela, Province de la Tshuapa, République Démocratique du Congo.

Dans la présente étude, l’instrument utilisé est le questionnaire, cet instrument est composé de 3 thèmes.

3. Résultat de la Recherche

3.1. Présentation des Résultats

Dans cette partie, nous présentons, analysons, et interprétons les résultats de l’étude à partir des thèmes retenus :

- Difficultés dans la scolarité des élèves ;
- Facteurs de ces difficultés ;
- Stratégie de résolution de ces difficultés.

1.1.1. Difficulté dans la scolarité des élèves.

Dans ce thème, nous cherchons à savoir les difficultés rencontrées sur la scolarité des élèves du primaire dans la cité d’Ikela.

Tableau n°1 : Difficultés rencontrées dans la scolarité des élèves du primaires ?

Difficultés	f	%
Socio-économique	42	60
Organisationnelle	28	40
Total	70	100

Il ressort de ce tableau que 42 sujets enquêtés soit 60% affirment que les difficultés dans la scolarité des élèves du primaire sont de l’ordre socio-économique et 28 sujets soit 40% signalent les difficultés d’ordre organisationnel de l’école.

1.1.2. Facteurs de ces difficultés.

Pour ce thème, nous voulons connaître réellement les facteurs de base de ces difficultés dans la scolarité des élèves du primaire de la cité d’Ikela

Tableau n°2 : Les facteurs de base liés à ces difficultés ?

Facteurs de base	f	%
Non paiement des frais scolaire	25	36
Manque des objets classiques	15	21
Complexe d’infériorité	12	17
Adaptation difficile en classe	18	26
Total	70	100

La lecture de ce tableau explique sur 70 sujets enquêtés 25 soit 36% affirment que non paiement des frais scolaires est le facteur de base des difficultés dans la scolarité des élèves du primaire, 18 sujets soit 26% disent que Adaptation difficile en classe est le facteur de base de ces difficultés, 15 sujets soit 21% acceptant que manque des classiques est l’un de facteur de base qui entraine ces difficultés dans la scolarité, 12 sujets soit 17% disent que le complexe d’infériorité est aussi le facteur de base de ces difficultés dans la scolarité des élèves du primaire dans la cité d’Ikela.

1.1.3. Stratégies proposées pour la résolution de ces difficultés.

Sur ce thème nous cherchons de trouver les stratégies proposées pour résoudre ces difficultés rencontrées dans la scolarisation des élèves du primaire dans la cité d’Ikela.

Tableau n°3 : Stratégies proposées pour la résolution de ces difficultés ?

Stratégies de résolutions	f	%
Amélioration des conditions socioéconomique	22	31
Paiement des frais scolaires	18	26
Possession des objets classiques	13	19
Attention soutenue en classe	17	24
Total	70	100

La lecture de ce tableau explique sur 70 sujets enquêtés, 22sujets, soit 31% proposent que améliorer les conditions de vie des parents, est une stratégie d'éradiquer ces difficultés dans la scolarité des élèves du primaire dans la cité d'Ikela, 18 sujets soit 26% affirment que le paiement des frais scolaire est la sagaie de combattre ces difficultés, 17 sujets soit 24% disent l'attention soutenue en classe est la stratégie d'évaluer ces difficultés dans la scolarité des élèves du primaires, 13 Sujets soit 19% affirment que la possession des objets classiques est la stratégie d'élimination des difficultés dans la scolarité des élèves du primaires de la cité d'Ikela.

Discussion des résultats

En ce qui concerne notre étude intitulée :

« Opinion des enseignants sur les difficultés dans la scolarité des élèves du primaire dans le Territoire d'Ikela, Province de la Tshuapa en RDC, (cas des écoles de la cité d'Ikela) ».

Nous discutons nos résultats, nous comparons à l'étude menée à l'étranger par Yaomba et Kandem Kamgnon sur les irrégularités des scolarités dans les régions septentrionales du Cameroun (2013).

Dans leur étude, les variables suivantes ont été retenues : milieu de résidence, l'âge de chef du ménage, le sexe de chef du ménage, le niveau de vie du ménage, le nombre d'enfants de moins de cinq ans dans le ménage, le lien de parenté avec le chef du ménage.

Leur étude montre que les enfants vivants en milieu rural sont ceux qui ont moins de chance d'aller à l'école, soit 68,5% ; et c'est dans ce milieu qu'on note les plus grandes disparités entre garçons et filles. Les enfants de 6 à 14 ans vivants dans les ménages pauvres (niveau de vie faibles) sont ceux qu'ont plus faibles chances de fréquenter l'école ; on y observe les plus grandes dispositions entre deux sexes.

Leur étude converge avec la nôtre sur plan socioéconomique, des ménages pauvres, (niveau de vie faible), les enfants ont les plus faibles chances de fréquenter l'école. 60% de nos enquêtés ont affirmé que les difficultés dans la scolarité des élèves du primaire sont de l'ordre socio-économique.

Ils ont mené leur étude au Cameroun en 2013, Tandis que la nôtre est menée en République Démocratique du Congo, dans la Province de la Tshuapa, Territoire d'Ikela, précisément dans la cité d'Ikela.

Nous disons que tous, nous avons parlé de la scolarisation des élèves du primaires, mais nous nous sommes différenciés sur les milieux d'études, les périodes et les catégories d'enquête de nos études.

2. Conclusion

A l'issue de cette étude, qui a porté sur « Opinion des enseignants sur les difficultés dans la scolarité des élèves du primaires dans la cité d'Ikela » il est nécessaire de relever que cette étude a été rendu possible à un questionnaire d'enquête auprès de 70 Enseignants des écoles primaires de la cité d'Ikela, Province de la Tshuapa en République Démocratique du Congo.

Dans cette étude, nous avons utilisé la méthode descriptive qui nous a aidé d'entrer en contact avec les sujets enquêtés. Pour le Traitement de données, nous avons utilisés le calcul de fréquences, transformé en pourcentage.

Après l'analyse de contenus, nous avons abouti aux résultats suivants :

60% de nos enquêtés affirment que les difficultés dans la scolarité des élèves du primaire sont de l'ordre socioéconomique ; par rapport aux facteurs à la base de ces difficultés, 36 % de nos sujets affirmant que le non paiement des frais scolaires est le facteur de base de ces difficultés, 26 % disent que l'adaptation difficile est le facteur de ces difficultés dans la scolarité ; par rapport aux stratégies proposer pour la résolution de ces difficultés 31% de nos sujets déclarent que l'amélioration des conditions socio-économiques des parents d'écoliers est la stratégie de résolution et 26% affirment que le paiement des frais scolaire est la sagaie de combattre ces difficultés.

Eu égard au travail réalisé, nous pouvons dire que nos objectifs ont été atteints et nos hypothèses ont été confirmées.

Nous reconnaissons n'avoir pas touché tous les aspects de difficultés dans la scolarité des élèves du primaire dans toute l'étendue du Territoire d'Ikela. Notons que, des difficultés au niveau socio-économique (pauvreté) des parents d'élèves,

ainsi que dans l'organisation des écoles sont les aspects que nous, nous sommes intéressés. Espérons que d'autres chercheurs toucheront certains aspects auxquels nous n'avons pas fait allusion.

1. BIBLIOGRAPHIE

- [1]. **LOFULA, M. (2022)** ; *Organisation et fonctionnement des institutions d'enseignement supérieur et universitaire dans la province de la Tshuapa. Etat de lieux, déficit et perspective*. Mémoire de D.E.A. inédit, Université Pédagogique Nationale (UPN), FPDD, Kinshasa.
- [2]. **Bandombele, S. (2005)** ; *Parité dans la scolarisation des filles et garçons à Kisangani de 1991-2001. Une contribution à l'évaluation des objectifs de développement du millénaire en R.D. Congo*. Mémoire de D.E.S. inédit. UNIKIS, F.P.S.E, Kisangani.
- [3]. **Banque Mondiale (2005)** ; *Le renouveau du système éducatif de la R.D. Congo : priorité et alternance*. Banque Mondiale n°68.
- [4]. **Boili Liogali, (2014)** ; *Difficulté d'accès et adaptation scolaire des filles mères du quartier de stade de ville de Kisangani*. Mémoire de licence inédit, UNIKIS : FPSE, Kisangani.
- [5]. **Bombeka, A. (2015)** ; *ampleur et cause de déperdition des objectifs scolaires dans l'enseignement. Cas de la sous-province éducationnelle EPS-INC Ikela I*. UNIK : FPSE, Ikela.
- [6]. **Christine Z.N (1997)** ; *Etre ferme intellectuelle en Afrique : de la persistance des Stréréotypes culturels existent in Africa développement* : CODESRIA.
- [7]. **Delandnsheere, (1972)** ; *Introduction à la recherche en éducation*. Paris : B.I.F.
- [8]. **Deroutte, J.L ; (2010)** ; *Ecole et justice de l'égalité des chances au compromis locaux*. Paris : Armand Colin.
- [9]. **Foulquié, P ; (1971)** ; *Dictionnaire de la langue pédagogique*. Paris, PUF.
- [10]. **François L, (1968)** *Le droit à l'éducation, des principes aux réalisations*. Paris : P.U.F.
- [11]. **La Fon, P ; (1960)** ; *Vocabulaire de psychiatrie de l'enfant*. Paris : PUF.
- [12]. **Lutulala ; M.N et Mukemi, B ; (1996)** ; *La dynamique des structures familiales et accès des femmes à l'éducation au Zaïre. Le cas de la ville de Kinshasa*. Nairobi. AAS. PERED.
- [13]. **UNESCO (2003)**, *Genre et éducation pour tous, le pari de l'égalité ; in rapport mondial de suivi de l'E.P. T* Paris : UNESCO-P.A.M